

Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger

Ce document reprend les contenus de la formation du CAPEFE. Ceux-ci sont d'abord présentés de manière synthétique puis détaillés par unité d'enseignement. Les modalités de certification sont ensuite rappelées, ainsi que les frais de formation et de certification.

Tableau 1 : Présentation synthétique de la formation

Unités d'Enseignement	Modules / thématique d'intervention	Domaine	Volume horaire
UE1. Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif	Connaître les processus d'apprentissage d'une langue seconde	Théorie de l'apprentissage	6h
	Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère ou seconde	Théorie de l'apprentissage	6h
	Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante	Interculturel	6h
UE2. Pratiquer les langues étrangères	Connaître les grands principes du CECRL	Didactique du plurilinguisme	3h
	Anglais B2	Langue vivante étrangère	3h
UE3. Connaître l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger	Système éducatif	9h
	Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger	Système éducatif	3h
	Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil	Système éducatif	3h
39h			

Programme détaillé des enseignements

UE1 : Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif	
1. Connaître les processus d'apprentissage d'une langue seconde	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la didactique du bilinguisme et du plurilinguisme. - Connaître des théories de l'apprentissage. - Accompagner les étudiants dans découverte du champ éducatif bilingue et plurilingue.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les liens entre acquisition et interaction à travers le prisme de la didactique des langues. - Appréhender la place de la langue dans le processus acquisitionnel. - Découvrir quelques grands courants qui se sont interrogés sur les processus d'acquisition d'une langue étrangère. - Enrichir la pratique pédagogique par l'explication de ses principes.
2. Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère ou seconde	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les textes réglementaires concernant l'accueil et la formation des élèves allophones. - Connaître les différentes méthodes d'apprentissage en FLE, FLS, FLScol. - Mettre en perspective les matériels, les pratiques et les discours didactiques appropriés dans le cadre d'un enseignement.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et caractériser une méthode d'enseignement et d'apprentissage. - Dégager l'intérêt d'un matériel pédagogique par rapport à une situation pédagogique donnée. - Apprécier l'intérêt d'une méthode à partir d'une séance observée.
3. Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître quelques travaux sur l'interculturel. - - Connaître les différentes approches de l'interculturel du <i>CECRL</i>.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager dans un dialogue constructif avec l'Autre. - S'efforcer de lutter contre les stéréotypes culturels. - Favoriser des situations pédagogiques susceptibles de faire dialoguer les représentations culturelles.

UE2 : Pratiquer des langues étrangères	
1. Connaître les grands principes du CECRL	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le <i>CECRL</i> et son apport dans la description et l'analyse des matériaux et des démarches pédagogiques. - Être familier des indicateurs du <i>CECRL</i>.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'apport du <i>CECRL</i> aux politiques linguistiques européennes ; - Connaître les outils recensés et exploitables en classe. - Identifier et mobiliser les indicateurs du <i>CECRL</i> comme un levier d'apprentissage.
2. Faire valoir au moins le niveau B2 du CECRL en anglais	
Compétences attendues	Exigences du niveau B2
Contenus	Présentation des épreuves et entraînement.

UE3 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	
1. Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du système éducatif à l'étranger. - Engager une réflexion sur le rayonnement du français et de la France à travers son système éducatif. - Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le système éducatif à l'étranger. - Appréhender la double mission de scolarisation des enfants de familles françaises et des élèves d'origine étrangère. - Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération.
2. Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le système éducatif français. - Connaître le système éducatif européen et/ou caribéen. - Se familiariser avec l'analyse comparée des systèmes éducatifs.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le système éducatif européen et/ou caribéen. - Découvrir les réseaux d'échanges éducatifs européens et/ou caribéens. - Mettre en œuvre un projet éducatif fictif sur deux territoires. - Recevoir et accompagner des étudiants du programme <i>Erasmus +</i> dans le cadre de <i>Buddysystem</i>.
3. Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil	
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le système éducatif français. - Connaître le système éducatif européen et/ou caribéen. - Se familiariser avec l'analyse comparée des systèmes éducatifs.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir le système éducatif européen et/ou caribéen. - Découvrir les réseaux d'échanges éducatifs européens et/ou caribéens. - Mener une enquête de terrain auprès des étudiants de l'Université des Antilles ayant réalisé un stage à l'étranger.

Modalités de la certification

l'INSPE organise la certification dans le **cadre d'une session de certification unique** au mois de juin de l'année universitaire. Les épreuves, au nombre de deux, sont obligatoires.

La **première épreuve** est un écrit de 2 heures divisé en deux sous-parties :

- la première sous-partie se fait à partir d'un texte en anglais, lequel fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes, qui vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- la seconde sous-partie consiste en une production écrite en français sur un thème en lien avec l'UE1.

La **seconde épreuve** est un oral d'une heure divisé en deux sous-parties :

- la première sous-partie consiste en un exposé de 15 minutes en français à partir de l'UE3 ;
- la seconde sous-partie permet au candidat de s'entretenir en anglais avec le jury pendant 15 minutes sur l'un des points exposés précédemment. Le candidat dispose

de 30 minutes de préparation pour l'ensemble de cette épreuve.

Chaque épreuve, écrite et orale, est affectée d'un coefficient de 1. La note finale sur vingt points résulte de la moyenne de chacune des notes affectées aux deux épreuves. Une note globale, résultat de la moyenne des deux épreuves, équivalente ou supérieure à 10/20, permet seule l'obtention de la certification.

En cas d'absence dûment justifiée ou appréciée comme cas de force majeure par le responsable de la certification, ou le cas échéant par l'équipe pédagogique du CAPEFE, un contrôle de remplacement pourra être proposé. L'absence non justifiée à un contrôle ou qui n'a pas donné lieu à un contrôle de rattrapage, entraîne, au niveau de l'application de gestion, la note de 0/20.

Frais de formation et de certification

Catégorie	Formation	Certification
Etudiants inscrits en Master à l'université des Antilles	Gratuité	Gratuité
Personnel stagiaire enseignant et d'éducation de l'enseignement public inscrit à INSPE de l'académie de la Guadeloupe	Gratuité	Gratuité
Candidats extérieurs à l'Université des Antilles hors accords conventionnés avec La Région académique de Guadeloupe	300 €	100 €

Contacts

- Olivier-Serge Candau : olivier-serge.candau@univ-antilles.fr
- Antoine Delcroix : antoine.delcroix@univ-antilles.fr